

Analyses 2014



Wallons, comment va la vie ?

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Wallons, comment va la vie ?

Cela avait été annoncé en mai dernier, voilà qui est fait : la Wallonie s'est dotée de trois indicateurs permettant d'évaluer son évolution autre qu'économique. Le travail est encore à perfectionner mais les premiers résultats permettent de dessiner une carte de la Wallonie bien différente de celle liée aux statistiques économiques les plus courantes.

Le bien-être, loin de se limiter aux résultats économiques

Le débat n'est pas neuf, les limites de notre Produit Intérieur brut (PIB) étant largement reconnues depuis des années. Pour mesurer le progrès global d'une société dans l'optique d'un développement durable, une variété de facteurs et de dimensions sont à prendre en compte, qui ne peuvent se limiter au cadre imposé par notre indicateur économique phare. Mais si nombreux sont les chercheurs, experts, acteurs politiques et de la société civile en Belgique à insister, depuis des années, sur l'importance de la mise en place de ces outils de mesure complémentaires au PIB, les écueils techniques et politiques ne manquent pas.

Le PIB offre en effet l'avantage d'un outil relativement aisé à calculer, permettant des comparaisons comodes entre régions ou pays et totalement rôdé depuis l'époque de sa mise en œuvre dans différents pays européens, après la seconde guerre mondiale. Elargir le champ des possibles en intégrant des données aussi diverses que l'accès à l'éducation, la participation électorale, la sécurité routière ou encore la proximité de commerces alimentaires risque de plus, aux yeux de certains, de prendre des allures d'ouverture de boîte de Pandore : si on commence à prendre en compte de nouvelles dimensions, où s'arrête-t-on ? Et, politiquement, publier de nouvelles données signifie aussi potentiellement de mettre le doigt sur des lacunes auxquelles il faudrait à l'avenir travailler !

Ces dernières années ont toutefois vu fleurir les initiatives et expériences pratiques un peu partout dans le monde, en partie soutenues par les réflexions menées par des experts et académiques de tous bords, notamment au sein d'institutions internationales¹. La Wallonie s'est elle aussi lancée dans l'aventure et c'est à [l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique](#) (IWEPS) que le travail de conception et de récolte de données des nouveaux indicateurs a été confié.

Trois nouveaux indicateurs wallons

A ce jour, trois des cinq indices annoncés par le Ministre du développement durable Nollet et le Ministre-président de la Wallonie Demotte ont été créés et fourni leurs premiers résultats : l'Indice de situation sociale (ISS), l'Empreinte écologique (EE) et biocapacité (BC), ainsi que l'indice des conditions de bien être (ICBE).

¹ Parmi d'autres initiatives liées à des organisations internationales : Initiative *Beyond GDP* de la Commission européenne (2007), Initiative du *Vivre mieux : mesurer le bien-être et le progrès* de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (2013), La *Nouvelle Stratégie pour la cohésion sociale* du Conseil de l'Europe (2010), La *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* de Stiglitz, Sen et Fitoussi (2008)

Le premier, l'**indicateur de situation sociale (ISS)** vise à prendre en compte les enjeux multiples du progrès social et leurs évolutions temporelles. Il se prononce à la fois sur l'état de la société et sur celui des déséquilibres socio-économiques. La Wallonie est-elle une société parvenant à lutter contre les inégalités ? Quel est le taux de chômage des jeunes ? L'écart salarial ? Autant de données qui alimentent une courbe dont on constate la relative stabilité depuis l'année 2002. Toutefois, en y regardant d'un peu plus près, on constate que certaines des composantes de l'indice ont fluctué plus que d'autres. A ainsi augmenté le nombre de personnes atteintes d'une maladie chronique et diminué celui de personnes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (journaux, radio, etc.). On constate également une augmentation des inégalités de revenus². Ces données, à encore diversifier et enrichir lors des exercices suivants, constitueront donc des boussoles importantes pour des responsables politiques soucieux de réellement améliorer la vie des citoyens wallons.

Le calcul de l'**Empreinte écologique et de la bio-capacité** est également fondamental car il nous fournit certaines informations sur la pression que nous exerçons, par notre mode de consommation, sur la nature. Celle-ci nous rend énormément de services mais nous lui en demandons trop, surtout dans nos pays occidentaux. L'empreinte écologique permet d'estimer la surface de la planète nécessaire pour répondre à nos besoins à un moment déterminé. La biocapacité, c'est la totalité des surfaces disponibles sur un territoire (zones de notre planète qui produisent des ressources naturelles). Il faut parvenir à trouver un équilibre entre biocapacité et empreinte écologique car si l'empreinte est supérieure à la biocapacité, on est dans une situation de déficit écologique : c'est le cas en Wallonie. Notons toutefois que cet indicateur ne suffit pas, dans l'état actuel des données disponibles, pour nous informer sur la réelle durabilité de notre mode de vie. Comme le précise l'IWEPS, pour mesurer la pression exercée sur l'environnement, il faudra mettre ces résultats en lien avec d'autres indicateurs environnementaux. Travail encore en cours donc, mais premières informations ici à nouveau très utiles.

Mesurer le bien-être ?

Le troisième indicateur réalisé par l'IWEPS concerne les conditions du bien-être en Wallonie (ICBE). La définition du bien-être est basée sur le concept de « cohésion sociale » définie par le Conseil de l'Europe³ : capacité de la société à assurer le bien-être de tous et éviter les disparités, en mettant l'accent sur la nécessaire coresponsabilité des différentes parties prenantes de la société pour y parvenir. L'interdépendance entre bien-être individuel et respect de la collectivité dans une perspective durable est au cœur de la notion de bien-être retenue.

La démarche de mesure de l'ICBE s'appuie sur l'*a priori* théorique que le bien-être s'appréhende à travers différentes facettes identifiées en concertation avec les citoyens. Il est

² Pour plus de détails, voir le rapport de l'IWEPS, *Indicateurs complémentaires au PIB : Indice de situation sociale (ISS) de la Wallonie, 1er exercice*, avril 2014.

³ Comité européen pour la cohésion sociale, *Stratégie de cohésion sociale*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2000.

donc intéressant de constater que c'est suite à un processus hautement participatif qu'ont été inclus les éléments de ce qui compte pour les citoyens et ce, en prenant en considération la diversité tant géographique que sociale de la région. L'avis de 1200 citoyens a donc été recueilli (16 000 expressions individuelles de bien-être et de mal-être récoltées), puis compilé afin de déterminer des dimensions, elles-mêmes déclinées en sous-dimensions puis en indicateurs. Le souci de pertinence statistique a également guidé le choix parmi la richesse des idées émises par les citoyens.

Notons d'emblée que cet indicateur n'est pas à proprement parler un instrument de mesure du bien-être mais plutôt des **conditions de bien-être**, plus ou moins propres à faire émerger un état de bien-être individuel et collectif. Attention donc à la tentation d'établir un classement des communes et de déterminer celles où « il fait bon vivre » en fonction de leur ICBE élevé⁴. « L'ICBE n'est qu'un reflet imparfait et fragmentaire d'une réalité complexe »⁵ Certaines dimensions sont en effet absentes par manque de données statistiques (« entraide et solidarité » par exemple). Par ailleurs, le résultat présente une appréciation globale des différentes dimensions. Il est essentiel, pour se faire une idée correcte des résultats, de prendre en compte les sous-dimensions et les indicateurs précis qui composent chacune des catégories et de ne pas tirer des conclusions trop généralistes. Par exemple, le niveau de bien-être/mal-être est-il pour l'instant mesuré seulement en fonction du taux de suicide. La dimension « santé et soins » l'est quant à elle en fonction de l'offre de soins et de l'accès aux services de soins. Il faut donc être prudent car certaines familles reposent sur un nombre insuffisant d'indicateurs pour les approcher correctement et qu'une commune peut donc être en bonne position sur certaines dimensions et en mauvaise sur d'autres.

Conclusion

Ces nouveaux indicateurs vivent aujourd'hui leur première année. La [carte de la Wallonie](#) qu'ils présentent est intéressante mais ils sont encore à améliorer pour devenir un reflet fidèle de la réalité. Ce premier exercice était toutefois indispensable pour lancer le mouvement et pointer les imperfections, tant méthodologiques que de contenu. Comme le souligne le ministre Nollet sur son [site](#) : « La Wallonie pourra donc, à l'avenir, s'appuyer sur des indicateurs de plus en plus précis, de plus en plus performants. Les prochains Gouvernements disposeront d'un outil complémentaire, d'un autre point de vue pour évaluer l'impact de leurs décisions. La boîte à outils se remplit. Et les premiers résultats sont déjà une mine d'informations non-négligeables à prendre en compte pour élaborer les politiques du futur. »

Laure Malchair,
Chargée de projets à Justice et Paix,
Juin 2014.

⁴ Au final, le «top 10» des communes de l'ICBE est: Ottignies-Louvain-la-Neuve, Amblève, Saint-Vith, Assesse, Büllingen, Grez-Doiceau, Donceel, Vaux-sur-Sûre, Attert et Tintigny

⁵ IWEPS, *Indicateurs complémentaires au PIB : Indice des conditions de bien-être en Wallonie, 1^{er} exercice*, avril 2014, p.22.